

Certificat de Spécialisation – Encadrement secteur sportif – F/H

Mis à jour le 29 mai 2026

Conditions d'entrée et prérequis

- Futurs apprentis de 15 à 29 ans révolus (dérogations sous certaines conditions)
- Etre titulaire d'un diplôme, titre ou certification de niveau 3
- Pas de condition d'âge pour les personnes reconnues en situation de handicap (RQTH), sportifs de haut niveau, ou ayant un projet de reprise d'entreprise nécessitant l'obtention d'un diplôme

Niveau d'entrée

Niveau 3 - CAP

Niveau de sortie

Niveau 4 - BAC

Public visé

Futurs apprentis de 15 à 29 ans révolus (dérogations possibles)

Rythme

Alternance

Durée en centre

12 mois

Validation

- **Certificat de Spécialisation (CS) – Encadrement secteur sportif**
Diplôme délivré par le Ministère de l'Éducation nationale de niveau 4
[RNCP36328](#)

L'inscription à la formation se fait pour la totalité du référentiel. En cas de validation partielle, les blocs de compétences validés sont acquis.

Vous avez entre 15 et 29 ans révolus ? Vous souhaitez préparer un diplôme tout en travaillant ?

Objectifs professionnels

Le **Certificat de Spécialisation – Encadrement secteur sportif** exerce en autonomie son activité professionnelle, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des activités physiques et sportives ou des activités éducatives, culturelles et sociales, dans la limite des cadres réglementaires.

Il est responsable de son action au plan pédagogique, technique et organisationnel. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge.

Il a la responsabilité du projet d'animation qui s'inscrit dans le projet de la structure. Les modes d'intervention qu'il développe s'inscrivent dans **une logique de travail collectif et partenarial**, prenant en compte notamment les démarches de développement durable, d'éducation à la citoyenneté et de prévention des maltraitances.

Ses **principales missions** sont :

- Concevoir et conduire un projet d'animation, d'initiation ou d'apprentissage en encadrant des activités et/ou des projets collectifs.
- S'adapter aux personnes dont on est responsable, en assurer leur protection en relation avec d'autres intervenants (co-éducateurs, parents, institutions, partenaires...).
- Communiquer sur son activité et sur le fonctionnement de la structure.
- Participer au fonctionnement et à la gestion de la structure dans le cadre du projet global et des objectifs de la structure et compte tenu des publics visés.

L'éducateur sportif exerce ses fonctions au sein de structures publiques ou privées dont notamment :

- Des collectivités locales, les éducateurs ayant accès à la filière territoriale des activités physiques et sportives par le concours d'éducateur territorial des activités physiques (ETAPS) pour tous
- D'associations, notamment sportives

Certificat de Spécialisation – Encadrement secteur sportif – F/H

Certification

Oui

Modalités d'évaluation

- Epreuves ponctuelles et contrôles en cours de formation (CCF)

Entrée-sortie permanente

Oui

Codes réglementaires

- Code RNCP : RNCP36328
- Code diplôme : 46133501
- Formacode : 15454 :
Activité physique et sportive
- Code NSF : 335 :
Animation sportive,
culturelle et de Loisirs
- Code ROME : G1204 -
Éducation en activités
sportives

- D'établissement d'activités physiques et sportives divers intégrant les activités physiques ou sportives comme activités de prévention pour la santé et les conduites à risque
- D'une façon générale, de toute structure promouvant les activités physiques ou sportives (structures de vacances, bases de loisir, hôtellerie de plein air, comités d'entreprise, centres de formation, structures culturelles ou de loisirs ayant une action au profit de la défense...)

Contenu

- **BC01 – Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage**
Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage
Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage
Évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage
- **BC02 – Mobiliser les techniques pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage**
Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de la mention
Maîtriser et faire appliquer les règlements de la mention
Garantir des conditions de pratique en sécurité

Modalités pédagogiques

- Formation en alternance
- Formation théorique et pratique (plateau technique ou équipement spécifique)
- La formation pratique en entreprise est assurée par le maître d'apprentissage

Profil des intervenants

- Enseignants formateurs du CFA académique

Les plus

Taux de réussite 2026 : *Première session*

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Délais et modalités d'accès

- Pré-inscription en _____ ligne : [_https://cfa-alsace.ymag.cloud/index.php/preinscription](https://cfa-alsace.ymag.cloud/index.php/preinscription)

Certificat de Spécialisation – Encadrement secteur sportif – F/H

- La date de début en entreprise ne peut être postérieure de plus de 3 mois au début d'exécution du contrat. La date de début au CFA ne peut être postérieure de plus de 3 mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail).

Financements possibles

- Formation 100% prise en charge par l'OPCO (aucun frais à la charge de l'apprenti)

Poursuite de parcours

Entrée dans la vie active :

Il encadre tout type de public, dans tous lieux d'accueil ou de pratique au sein desquels il met en place un projet. Il encadre des activités de découverte, d'animation et d'éducation quelque soit l'une des 4 options choisie :

- Activités physiques pour tous
- Activités aquatiques et de la natation
- Activités de la forme – cours collectifs
- Activités de la forme -Haltérophilie musculation

Débouchés possibles :

- Entraîneur sportif
- Coach personnel
- Coordinateur de programmes Sportifs

Poursuite d'études :

- Possibilité de préparer un diplôme, titre ou certifications de niveau 5

Référent handicap

Toutes nos formations sont accessibles à la candidature de personnes en situation de handicap. Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.
Contact : missionhandicap@cfa-academie.fr

Réseau

- CFA ACADEMIQUE
- 2 rue Adolphe Seyboth
- 67000 STRASBOURG
- info@cfa-academie.fr
- 03 88 14 10 10
- www.cfa-academie.fr
- SIRET : 18671553800044